

Compte de résultat détaillé

	05/07/2023 - 31/12/2023 (5 mois, 26 jours)	Pas d'exercice N-1	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue (biens et services)	63 870,50		63 870,50	
7061000000 - Prestations de services 10%	25 240,00		25 240,00	
7062000000 - Prestations de services 20%	38 630,50		38 630,50	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	63 870,50		63 870,50	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	184,48		184,48	
7910000000 - Transferts de charges d'exploitation	184,48		184,48	
Autres produits	17,23		17,23	
7580000000 - Produits divers de gestion courante	17,23		17,23	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	64 072,21		64 072,21	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	25 737,15		25 737,15	
6062000000 - Fournitures non stockables (carburant)	2 296,91		2 296,91	
6063000000 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	715,53		715,53	
6063200000 - Vêtements de travail	562,73		562,73	
6064000000 - Fournitures administratives	16,25		16,25	
6122000100 - Crédit-bail - DS4 PURETECH 130 EAT8 TROCADERO	5 003,94		5 003,94	
6130000000 - Locations	197,33		197,33	
6132000000 - Locations immobilières	27,00		27,00	
6150000000 - Entretien et réparations	85,00		85,00	
6155200000 - Entretien matériel de transport	1 587,65		1 587,65	
6160000000 - Primes d'assurances	7 078,03		7 078,03	
6181000000 - Documentation générale	45,50		45,50	
6226000000 - Honoraires comptables	1 095,00		1 095,00	
6226100000 - Honoraires juridiques	1 900,00		1 900,00	
6227000000 - Frais d'actes et de contentieux	139,65		139,65	
6231000000 - Annonces et insertions	1 792,39		1 792,39	
6238000000 - Divers - pourboires, don courant	1 000,00		1 000,00	
6251000000 - Voyages et déplacements	1 690,56		1 690,56	
6261000000 - Frais postaux	64,16		64,16	
6262000000 - Téléphone et internet	72,69		72,69	
6270000000 - Services bancaires et assimilés	53,19		53,19	
6281000000 - Concours divers - cotisations	313,64		313,64	
Impôts, taxes, et versements assimilés	180,00		180,00	
6351400000 - Taxe sur les véhicules des sociétés	180,00		180,00	
Dotations aux amortissements et aux provisions (charges d'exploitation)	609,99		609,99	
6811200000 - Immobilisations corporelles	609,99		609,99	
Sur actif circulant : dotation aux provisions	22 500,00		22 500,00	
6817400000 - Créances	22 500,00		22 500,00	
Autres charges	233,59		233,59	
6511000000 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	215,28		215,28	
6580000000 - Charges diverses de gestion courante	18,31		18,31	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	49 260,73		49 260,73	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	14 811,48		14 811,48	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	14 811,48		14 811,48	
PRODUITS EXCEPTION.				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Sur opérations de gestion	562,00		562,00	

	05/07/2023 - 31/12/2023 (5 mois, 26 jours)	Pas d'exercice N-1	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
6712000000 - Pénalités, amendes fiscales et pénales	562,00		562,00	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	562,00		562,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-562,00		-562,00	
Impôts sur les bénéfices (X)	2 068,00		2 068,00	
6950000000 - Impôts sur les bénéfices	2 668,00		2 668,00	
6998300000 - Crédit d'impôt mécénat	-600,00		-600,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	64 072,21		64 072,21	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	51 890,73		51 890,73	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 181,48		12 181,48	

6 MONTS Maîtrise d'œuvre

Société par actions simplifiées régie par le droit français

Inscrite au RCS de Chambéry sous le numéro 953 869 658

Au capital de 10 000 €

OBJET

Assemblée générale
ordinaire du 19/03/2024

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 19 MARS 2024**

ORDRE DU JOUR

Affectation du résultat

La société identifiée en tête du présent procès-verbal comporte un associé unique, le capital social étant intégralement détenu par monsieur Gontran Le Roux.

L'associé unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Proposition et résolution d'affectation du résultat

DÉLIBÉRATION

Les comptes présentés font ressortir un bénéfice net de 12 181,48 euros. Il est proposé d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- affectation au compte report à nouveau : 100 %
- affectation aux réserves : 0 %
- distribution d'un dividende : 0%

DÉCISION

L'associé unique approuve la proposition d'affectation du résultat.

Cette décision est adoptée

L'associé unique



6 MONTS
— MAÎTRISE D'ŒUVRE —

Copie certifiée conforme par le Président, le 19 mars 2024 au siège social.
Le président

Bilan détaillé — Actif

	05/07/2023 - 31/12/2023 (5 mois, 26 jours)	Pas d'exercice N-1	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	4 004,35		4 004,35	
2183000000 - Matériel de bureau et matériel informatique	4 614,34		4 614,34	
2818300000 - Amortissements sur matériel de bureau et matériel informatique	-609,99		-609,99	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 004,35		4 004,35	
ACTIF CIRCULANT				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	10 896,00		10 896,00	
4110000000 - Clients	6 396,00		6 396,00	
4160000000 - Clients douteux ou litigieux	27 000,00		27 000,00	
4910000000 - Provisions pour dépréciation des comptes de clients	-22 500,00		-22 500,00	
Autres créances	158,64		158,64	
4010000000 - Fournisseurs	10,00		10,00	
4456400000 - TVA déductible sur encaissements	148,64		148,64	
DISPONIBILITÉS				
Disponibilités	19 374,72		19 374,72	
5121001000 - CIC - CIC BANQUE	19 374,72		19 374,72	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
Charges constatées d'avance	3 121,15		3 121,15	
4860000000 - Charges constatées d'avance	3 121,15		3 121,15	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	33 550,51		33 550,51	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	37 554,86		37 554,86	

Bilan détaillé — Passif

	05/07/2023 - 31/12/2023 (5 mois, 26 jours)	Pas d'exercice N-1	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
CAPITAUX PROPRES				
Capital	10 000,00		10 000,00	
1013000000 - Capital souscrit - appelé, versé	10 000,00		10 000,00	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 181,48		12 181,48	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	22 181,48		22 181,48	
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
PROVISIONS (II)				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 000,00		5 000,00	
1641000000 - Emprunt PH INITIATIVE SAVOIE 5000 €	5 000,00		5 000,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982,18		982,18	
4010000000 - Fournisseurs	982,18		982,18	
Dettes fiscales et sociales	9 391,20		9 391,20	
4440000000 - Etat - Impôts sur les bénéfices	2 068,00		2 068,00	
4455100000 - TVA à décaisser	786,00		786,00	
4457400000 - TVA collectée sur encaissements	5 566,00		5 566,00	
4458000000 - Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente	971,20		971,20	
TOTAL DETTES (III)	15 373,38		15 373,38	
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	37 554,86		37 554,86	

6 MONTS Maîtrise d'œuvre

Société par actions simplifiées régie par le droit français

Inscrite au RCS de Chambéry sous le numéro 953 869 658

Au capital de 10 000 €

OBJET

Assemblée générale
ordinaire du 19/03/2024

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 19 MARS 2024

ORDRE DU JOUR

Approbation des
comptes annuels

La société identifiée en tête du présent procès-verbal comporte un associé unique, le capital social étant intégralement détenu par monsieur Gontran Le Roux.

L'associé unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ANNEXES

- Bilan annuel
- Attestation expert comptable – M. Barbin
- Compte de résultat
- Détail des comptes
- Soldes intermédiaires de gestion
- Liasse fiscale
- Rapport de gestion

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2023

DÉLIBÉRATION

Les comptes annuels et états financiers ont été fournis à l'associé unique et sont présentés synthétiquement ci-après :

Le chiffre d'affaires pour l'exercice est de 63 870,50 €.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 49 260,73 €. Il est à noter une dotation aux provisions de 22 500,00 € au titre d'une créance client douteuse.

Ainsi le résultat d'exploitation est de 14 811,48 €.

Les charges exceptionnelles sont de 562,00 €.

Le résultat de l'exercice est de 12 181,48 €.

Activité de la société au cours de l'exercice

L'activité de l'exercice en cours a été supérieure d'environ 30 % par rapport au prévisionnel avec des charges d'exploitation, hors provision pour créance douteuse, 30 % inférieures au prévisionnel.

Il en ressort une valeur ajoutée de 38 133 € et un EBE de 37 953 € pour un premier exercice sur 6 mois, très positif.

Le montant de la créance douteuse est de 22 500 € et représente environ 35 % du chiffre d'affaires.

Un don de 1 000 € a été réalisé en faveur de l'entente nautique d'Aix-les-Bains Aviron.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La répartition de la facturation des commandes obtenues au 19 mars 2024 est de :

- Exercice 2024 : 160 k€
- Exercice 2025 : 81 k€
- Exercice 2026 : 80 k€

Les chiffres d'affaires prévus à la création de la société étaient pour l'année 2024 de 222 k€ et pour l'année 2025 de 391 k€.

Les commandes actuelles sont en cohérence avec ces objectifs.

Activités de recherche et développement

Un renforcement de l'activité en économie de la construction est étudié.

Prise de participations

Sans objet.

Filiales et participations

Sans objet.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes présentés font ressortir un bénéfice net de 12 181,48 euros. Je vous propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- affectation au compte report à nouveau : 100 %
- affectation aux réserves : 0 %
- distribution d'un dividende : 0%

Dividendes antérieurement distribués

Selon les dispositions de l'article 243 bis du CG.I., je vous rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, je vous signale que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 562 euros, correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

L'associé unique est appelé à se prononcer sur l'approbation des comptes annuels.

DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2023.

Cette décision est adoptée

L'associé unique



6 MONTS
— MAÎTRISE D'ŒUVRE —

Copie certifiée conforme par le Président, le 19 mars 2024 au siège social.
Le président

